

jeudi 23 juillet 2020



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ • ÉGALITÉ • FRATERNITÉ

Tremblay-en-France

## VOTRE MAIRE S'ADRESSE À VOUS

# L'ÉTAT IMPOSE LA RÉQUISITION DU GYMNASSE TOUSSAINT-LOUVERTURE POUR ACCUEILLIR DES MIGRANTS

L'État a pris la décision de nous imposer la réquisition du gymnase Toussaint-Louverture pour une durée d'un mois afin d'accueillir une centaine de migrants.

L'accueil des migrants est une question qui fait appel aux valeurs de solidarité et de fraternité. La municipalité et moi-même y sommes attachés.

Cependant, la situation appelle de ma part plusieurs remarques.

Tout d'abord, à l'heure où le président de la République et le Premier ministre souhaitent approfondir la relation de collaboration et de confiance entre les collectivités locales et l'État, sur le terrain l'État continue d'appliquer ses décisions de manière non-concertée, voire autoritaire. Aujourd'hui nous sommes mis devant le fait accompli. La ville ne dispose que d'un délai de sept jours pour prendre toutes les mesures nécessaires.

Je constate par ailleurs que les gymnases sont réquisitionnés principalement dans les villes populaires du nord et de l'est de la région parisienne, c'est-à-dire les villes qui assurent déjà l'essentiel des efforts de solidarité envers les publics les plus fragiles. J'estime, et c'est un combat que je mène depuis longtemps, que ces efforts devraient être répartis sur l'ensemble de la région. À ce titre, j'aimerais connaître la réalité des efforts demandés aux communes aisées de l'Ouest parisien pour l'accueil des migrants.

Dès lors qu'il y a réquisition, cet accueil relève de l'entière responsabilité de l'État et de l'association à laquelle il délègue la gestion quotidienne de cet accueil. La Ville de Tremblay accompagnera cette décision dans la mesure de ses moyens et de ses compétences. Reste que les communes ne peuvent prendre à leur charge un enjeu d'ampleur nationale tel que celui de l'accueil des migrants. Par de telles mesures sans lendemain, l'État n'assume pas ses prérogatives régaliennes. En 1979, la France parvenait pourtant à organiser dans de bonnes conditions l'accueil de plus de 120 000 Vietnamiens et Cambodgiens, sans rencontrer les situations intolérables actuelles et qui perdurent depuis plusieurs années.

Je veillerai attentivement à ce que les responsabilités de chaque acteur soient respectées strictement, et les compétences bien délimitées. Et particulièrement le respect de la durée d'un mois, afin d'assurer le retour des activités sportives des lycéens de Léonard de Vinci et des collégiens de Ronsard, ainsi que des associations, et ce dès le début du mois de septembre.

**François ASENSI**  
Maire de Tremblay-en-France  
Conseiller métropolitain  
Député honoraire